



**Donnez-vous  
les moyens d'agir**



## LOI SAPIN 2

### **LA CFTC FAVORABLE A L'ADOPTION DU DISPOSITIF DE TRANSPARENCE**

Ce mardi 7 juin 2016, l'Assemblée nationale débute les débats sur le projet de loi "Sapin 2" sur la transparence, la lutte contre la corruption, et la modernisation de la vie économique.

**Pour la CFTC FINANCES PUBLIQUES, ce projet de loi est porteur d'avancées en matière de protection des lanceurs d'alerte et d'encadrement des lobbies. Il peut également marquer un tournant dans la lutte contre l'évasion fiscale en instaurant le "reporting pays par pays public" (Obliger les entreprises à rendre publiques des informations comptables précises concernant leurs activités - chiffre d'affaires, le profit, le nombre d'employés et les impôts payés dans chaque territoire où elles sont implantées - de manière à identifier si les impôts versés correspondent à leur activité économique réelle.**

Cette mesure permettrait de limiter les pratiques d'évasion fiscale auxquelles les multinationales ont systématiquement recours pour ne pas avoir à payer des impôts dans les pays où elles exercent réellement leurs activités. Ce dispositif permettrait d'améliorer l'équité fiscale (Selon la Commission européenne, une entreprise multinationale paie en moyenne 30% d'impôt en moins qu'une entreprise active dans un seul pays) tout en dissipant les soupçons ou accusations infondés et en rétablissant la confiance des citoyens dans notre système fiscal.

En décembre 2015, sous la pression des lobbies, cette mesure n'avait pas été adoptée par l'Assemblée nationale.

**La CFTC finances publiques souhaite que les député-e-s fassent preuve d'une réelle volonté politique dans la lutte contre l'évasion fiscale en votant pour un reporting public complet, couvrant l'ensemble des pays dans lesquels les multinationales sont présentes.**

**En adoptant cette mesure, l'Assemblée nationale se prononcerait enfin en faveur d'une vraie transparence conduisant les multinationales à payer leur juste part d'impôts au même titre que n'importe quel autre contribuable.**

De nombreux groupes d'investisseurs se sont positionnés en faveur du reporting public à l'image du Forum européen de l'investissement responsable (EUROSIF) ou de l'ERAFP<sup>(1)</sup> en France. Les principes des Nations unies<sup>(2)</sup> pour un investissement responsable, qui font référence au niveau international, soutiennent également la transparence fiscale en tant qu'élément indispensable de confiance pour les investisseurs.

(1) <https://www.rafp.fr/>

(2) <https://www.unpri.org/>

**Syndicat national CFTC FINANCES PUBLIQUES**

**6 rue Louise Weiss**

**Bâtiment Condorcet – Télédoc 322**

**75013 PARIS**

**TEL 01 44 97 32 74**

**WWW.cftc-dgfp.fr**

**cftcdgfp@gmail.com**